

de choses. J'appellerai l'attention des honorables représentants sur certaines difficultés que rencontrent ceux qui s'occupent de l'expansion de la radiodiffusion et de la télévision au Canada.

Je ne crois pas devoir exposer encore une fois l'historique de la question. En effet, le proposeur de l'amendement et ceux qui ont pris la parole après lui ont mentionné le rapport de la commission Aird, le rapport de la Commission Massey et enfin celui de la Commission Fowler, ce qui constitue plus ou moins l'histoire de ces moyens de communication. Toutefois, il ne faut pas oublier que les stations privées de radiodiffusion et de télévision au Canada ne doivent pas leur existence à une initiative aussi peu restreinte que veulent bien le faire croire les députés, mais plutôt à une sorte d'exploitation réglementée. Si nous examinons les résultats de ce point de vue, ils seront peut-être plus faciles à comprendre.

Je sais qu'il y a au Canada bien des régions où la télévision serait aujourd'hui meilleure si son exploitation avait été sujette à moins de restrictions. Nous avons, par exemple, l'état de choses assez ridicule qui s'est fait jour à Vancouver, où les téléspectateurs de plusieurs régions peuvent capter six canaux différents, dont un seul est canadien, et où des centaines de mille dollars de revenus vont de l'autre côté de la frontière aux stations américaines simplement parce que,—c'est en tout cas une des raisons,—la station canadienne ne dispose pas d'assez d'heures libres pour pouvoir accepter toute la publicité commerciale de ceux qui voudraient lui en confier. La même chose vaut, à mon avis, pour Toronto, Montréal et d'autres régions encore. Ces villes pourraient fort bien faire les frais d'un nombre beaucoup plus grand de canaux ou de stations. Ce n'est pas du tout le cas d'une entreprise purement commerciale qui enlèverait toute la publicité à la station existante de la Société Radio-Canada.

J'estime que c'est le genre d'émissions qu'on lui offre qui attire le téléspectateur. Somme toute, on ne peut forcer quelqu'un à écouter contre sa volonté une émission radiophonique ou télévisée. Il y a évidemment bien des gens qui aiment le bruit, qui ne peuvent vivre sans avoir des sons autour d'eux et captent tout ce qu'on leur offre. Nous avons tous pu observer cet état de choses dans certaines régions rurales où de petites stations émettent pendant des heures un certain genre de musique qui vous tape sur les nerfs. Cependant, bien des gens l'acceptent sans mot dire. Mais chacun est libre de faire son choix et, si l'on écoute ce genre de programmes, voilà les programmes qu'on favorisera.

A mon avis, c'est une erreur de penser que, simplement parce que le nombre des canaux

dans la région de Toronto est limité, la station de la Société Radio-Canada serait immédiatement privée de revenus si les canaux qui restent étaient accordés à une entreprise purement commerciale. Cette idée présuppose que ce que la station de Radio-Canada présente à ses téléspectateurs ne vaut pas la peine d'être vu, que le classement de ses émissions tombera immédiatement et que les commanditaires commerciaux l'abandonneront comme les rats abandonnent un navire en détresse. Je n'accepte pas du tout cette théorie et je pense qu'il serait bon pour la Société Radio-Canada d'avoir à affronter quelque concurrence dans de telles régions. Ceux qui sont chargés de la direction de ces diverses stations privées sont des hommes d'affaires qui ont, comme tout le monde, des responsabilités. On leur reconnaît la compétence voulue, de sorte qu'ils s'efforceront certainement de satisfaire au goût du public et d'offrir un produit vendable. Ainsi qu'il en est dans bien d'autres domaines, la question de la radiodiffusion et de la télévision équivaut à une question de vente au public, et je crois bien que les principaux attraits sont ici, d'abord, la qualité et, ensuite, le service.

J'ai une autre observation à faire au sujet des stations de télévision privées et publiques. D'après les faibles connaissances que j'en ai acquises pour avoir visité les deux genres de stations et avoir pris part à des émissions, je suis étonné du chiffre du personnel des stations privées de radio-diffusion comparative à celui des stations de la Société Radio-Canada qui offrent le même genre d'émissions. C'est, pour bien dire, incompréhensible et je ne peux pas comprendre pourquoi il faut tant de gens autour d'un plateau d'émission aux stations de Radio-Canada. Je suppose qu'ils ont une tâche à accomplir. La même observation s'applique aux techniciens. Il se peut qu'ils aient quelque chose à voir à la qualité de l'émission, mais je songe en particulier aux stations qui offrent le même genre d'émissions. D'une façon ou d'une autre, il semble que la Société Radio-Canada ait toujours beaucoup plus de gens dans ses studios. Du point de vue technique, ses productions sont peut-être supérieures, je ne saurais l'affirmer, mais je fais cette observation en passant.

A mon avis, l'étendue des services de radio-diffusion et de télévision au Canada est telle que nous devrions favoriser la concurrence entre le réseau national et les entreprises privées. L'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) a dit qu'à ce propos nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans une situation analogue à celle qui oppose le Pacifique-Canadien et le National-Canadien. Je pense que l'existence